

---

**PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**  
**2013-2015**

---

Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action 2012-2013 a été confié au Secrétariat général du ministère du Tourisme. Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou sur les services offerts par le Ministère aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

M. Christian Gosselin  
Secrétaire général

900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400

Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : 418 643-5959

**Sans frais : 1 800 482-2433**

Télécopieur : 418 643-8499

[christian.gosselin@tourisme.gouv.qc.ca](mailto:christian.gosselin@tourisme.gouv.qc.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION ET ENGAGEMENTS</b>	4
Lieux	5
Obstacles à l'intégration des personnes handicapées	5
<b>BILAN DES MESURES PRISES POUR 2012-2013</b>	6
Activités liées à la mission générale de l'organisation	6
Activités liées au service à la clientèle et aux relations avec les partenaires	8
Activités liées à la gestion de l'organisation	11
<b>MESURES PRÉVUES POUR 2013-2015</b>	12
Activités liées à la mission générale de l'organisation	12
Activités liées au service à la clientèle et aux relations avec les partenaires	13
Activités liées à la gestion de l'organisation	14
Annexe 1 – Références	15
Annexe 2 – Coordonnées	16

## INTRODUCTION ET ENGAGEMENTS

Les orientations de la politique gouvernementale *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité* rejoignent les activités du ministère du Tourisme (MTO) concernant la clientèle touristique handicapée. Soucieux d'offrir le Québec comme une destination touristique pour tous, le MTO s'engage annuellement à déployer les efforts inhérents à la mise en place des mesures de promotion visant la participation des personnes handicapées à des activités de loisir, de sport, de tourisme et de culture.

Depuis 26 ans, le MTO travaille en partenariat avec l'organisme sans but lucratif Kéroul pour établir des actions stratégiques en matière d'accessibilité des lieux touristiques aux personnes handicapées dans le respect de ses particularités et des orientations gouvernementales. Dans le cadre de la convention d'aide financière 2012-2015, le MTO a confié à Kéroul le mandat de promouvoir le tourisme auprès des personnes handicapées en évaluant l'accessibilité des établissements d'hébergement (hôtels, gîtes, auberges, campings, etc.) et des principaux sites touristiques (musées, lieux historiques, parcs, jardins zoologiques, etc.).

Kéroul diffuse également un guide touristique spécialement conçu pour promouvoir le tourisme accessible dans une douzaine de régions du Québec. Le guide recense des établissements (hébergements, sites touristiques et bureaux d'information) accessibles aux personnes handicapées. Grâce au moteur de recherche du site Web promotionnel du MTO ([www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)), il est aussi possible de choisir les établissements d'hébergement accessibles, de même que les sites et les services touristiques dont l'accessibilité a été évaluée par Kéroul en fonction des lieux et de l'accès adaptés aux personnes ayant une déficience motrice, des services aux personnes ayant une déficience visuelle ou auditive, ou les deux.

*Le ministère du Tourisme a pour mission de soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat des intervenants associés à ce développement et à cette promotion, dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développement durable.*

## Lieux

Le MTO compte 244 employés (2013-2014) et exerce ses activités dans ses bureaux de Québec et de Montréal, en plus de posséder sept centres Infotouriste situés aux principales portes d'entrée de la clientèle touristique du Québec. Les coordonnées de l'organisation sont présentées à l'annexe 2.

## Obstacles à l'intégration des personnes handicapées

L'identification des obstacles à l'intégration des personnes handicapées constitue la base de la démarche de réduction de ceux-ci, selon l'OPHQ. Cela consiste à déceler les éléments pouvant entraver la réalisation des habitudes de vie des personnes handicapées lorsqu'elles interagissent avec l'organisation. Dans sa démarche visant à établir les mesures à prendre pour l'année 2013-2015, le MTO a déterminé des *obstacles* à partir de la réalisation de ses principales activités qui sont regroupées en trois catégories :

1. Activités liées à la mission dont l'obstacle est :
  - la difficulté d'accès à l'information, à certains programmes, services et documents.
2. Activités liées à la population et aux relations avec les partenaires dont les obstacles sont :
  - la difficulté d'accès à l'information et à certains documents;
  - la difficulté d'accès physique de certains établissements touristiques et lieux publics.
3. Activités liées à la gestion dont les obstacles sont :
  - la difficulté d'accès physique de certains établissements touristiques et lieux publics;
  - la difficulté d'accès à l'information et à certains outils de travail accessibles à tous.

Lorsque la situation s'y prête, les mesures réalisées antérieurement sont reconduites. Celles-ci font également l'objet d'un suivi auprès des responsables en cours d'année

## BILAN DES MESURES PRISES EN 2012-2013

Activités liées à la mission						
Obstacles	Objectifs	Mesures retenues	Échéanciers	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
1. Difficulté d'accès à certains programmes, services et documents	1.1 Accompagner et soutenir l'organisme sans but lucratif Kéroul	1.1.1 Conclusion d'une nouvelle entente 2012-2015 avec Kéroul pour la réalisation de différents projets	31 mars 2013	Total de l'aide financière accordée	620 000 \$ pour les années financières 2012-2015	Réalisation annuelle des engagements convenus entre Kéroul et le MTO
	1.2 Inciter davantage les personnes handicapées et à mobilité restreinte à voyager au Québec <sup>1</sup>	1.2.1 Contribuer à la promotion de <i>La Route Accessible</i> sur les marchés hors Québec	31 mars 2013	Mesures de promotion réalisées	Un nouveau plan de commercialisation de <i>La Route Accessible</i> a été produit en février 2013	Réalisation du plan de commercialisation de <i>la Route Accessible</i>
		1.2.2 Augmenter la banque de photos promotionnelles montrant des personnes handicapées et à mobilité restreinte	31 mars 2013	Nombre d'ajouts dans la banque de photos promotionnelles	Projet reporté en 2013-2015	Prise de photos et tournage vidéo à l'été 2013 dans les régions touristiques de Montréal, de Québec et des Cantons-de-l'Est
		1.2.3 Inclure des images de personnes handicapées et à mobilité restreinte dans les activités de relations de presse internationales	31 mars 2013	Nombre d'activités de relations de presse	Collaboration du MTO à une tournée médiatique dans les régions touristiques de Montréal et des Cantons-de-l'Est	Participation de Kéroul à l'activité annuelle de promotion du MTO à New York en novembre 2013
		1.2.4 Augmenter le nombre d'images de personnes handicapées et à mobilité restreinte dans les campagnes et outils promotionnels du MTO	31 mars 2013	Nombre d'ajouts d'images dans les actions promotionnelles	En continu	

<sup>1</sup> Il s'agit de rendre visibles et accessibles l'information et les documents sur les entreprises touristiques québécoises accessibles aux personnes handicapées afin d'accroître la fréquentation par divers moyens

Activités liées à la mission (suite)						
Obstacles	Objectifs	Mesures retenues	Échéanciers	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficulté d'accès à certains programmes, services et documents (suite)		1.2.5 Mettre à jour la section du site Internet promotionnel Tourisme et handicap	31 mars 2013	Nombre de photos représentant des personnes handicapées	Kéroul a transmis une liste actualisée des entreprises évaluées et le niveau d'accessibilité accordé a été actualisé	Avancement des travaux de reconstruction
	1.3 Accroître la visibilité des personnes handicapées dans les différentes campagnes et activités promotionnelles du MTO	1.3.1 Augmenter l'achat de mots-clés sur les moteurs de recherche dirigeant les internautes vers la section du site Internet promotionnel Tourisme et handicap	31 mars 2013	Nombre d'articles publiés à la suite des relations de presse internationales Nombre de mises à jour Nombre de mots-clés achetés	Aucun achat n'a été enregistré, car le MTO procède à la reconstruction de son site promotionnel. Par contre, dans le plan de commercialisation de <i>La Route Accessible</i> , le MTO a accepté que Kéroul fasse l'achat de mots-clés pour en faire la promotion	Selon le plan de commercialisation de <i>La Route Accessible</i> produit par Kéroul est financé en partie par le MTO
	1.4 Participer à la promotion de La Route Accessible <sup>2</sup>	1.4.1 Inciter les associations touristiques régionales (ATR), notamment par l'entremise du mécanisme de concertation des Comités de marchés, à participer à la promotion de <i>La Route Accessible</i> sur le marché québécois	31 mars 2013	Nombre de mesures prises pour sensibiliser les ATR lors des rencontres des comités de marchés	Les comités de marchés n'existent plus. Toutefois une rencontre s'est déroulée avec ATR et Kéroul, le 19 novembre 2013, dans le cadre du Forum marketing	
		1.4.2 Poursuivre la distribution de la brochure et de la carte postale de <i>La Route Accessible</i> aux clients des centres Infotouriste et du centre d'appels du MTO	31 mars 2013	Nombre de brochures distribuées	Distribution de 8 715 documents (brochures ou cartes postales) par les centres Infotouriste et par la Direction de l'accueil	
<p><sup>2</sup> <i>La Route Accessible</i>, c'est : un guide touristique conçu par Kéroul pour promouvoir le tourisme accessible, 14 régions touristiques du Québec qui offrent des services adaptés aux personnes à capacité restreinte, plus de 200 établissements culturels et touristiques qui ont adapté leurs lieux afin qu'ils soient sécuritaires et universellement accessibles; plus de 1 400 personnes certifiées Service Complice de Kéroul, pour un accueil chaleureux et un site Internet pour planifier des activités.</p>						

## Activités liées au service à la clientèle et aux relations avec les partenaires

Obstacles	Objectifs	Mesures retenues	Échéanciers	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
2. Difficulté d'accès à l'information et à certains documents	2.1 Favoriser l'accès aux documents et aux services du MTO offerts aux personnes handicapées	2.1.1 Connaître le nombre de plaintes liées à l'accès aux documents et aux services du MTO offerts aux personnes handicapées	31 mars 2013	Nombre de plaintes reçues	Aucune plainte reçue	
		2.1.2 Prendre les mesures nécessaires pour que toute personne handicapée qui en fait la demande ait accès, en toute égalité, aux documents et aux services du MTO, lorsque les ressources le permettent	31 mars 2013	Nombre de mesures prises à la suite d'une demande d'accès effectuée par une personne handicapée	Aucune demande effectuée	
	2.2 Offrir des services d'accueil et de renseignements touristiques sur les sites touristiques aux personnes handicapées et à capacité physique restreinte	2.2.1 Maintenir à jour et diffuser la banque de données sur les produits et services touristiques accessibles selon les cotes d'évaluation de Kéroul	31 mars 2013	Nombre de fiches de la banque de données sur les produits et services touristiques accessibles	En continu	
2.3 Respecter les normes en vigueur en matière d'accessibilité du Web	2.3.1 Concevoir et mettre en ligne une section du site Internet institutionnel concernant l'accessibilité des sites touristiques aux personnes handicapées	31 mars 2013	Date de la mise en ligne	La section a été créée en 2011-2012 et bonifiée en 2012-2013  Cette section est indiquée au bas de la page d'accueil du site institutionnel du MTO	Le MTO poursuit ses travaux afin que ce site respecte le plus possible les normes XHTML et CSS recommandées par le W3C.  De plus, des efforts constants sont consacrés à l'amélioration de la conformité du site aux standards gouvernementaux sur l'accessibilité du Web	

**Activités liées au service à la clientèle et aux relations avec les partenaires (suite)**

Obstacles	Objectifs	Mesures retenues	Échéanciers	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
3. Difficulté d'accès physique de certains établissements touristiques et lieux publics	3.1 Assurer l'accessibilité des lieux d'accueil et de renseignements touristiques (LART) aux personnes handicapées par la Politique sur les lieux d'accueil et de renseignements touristiques	3.1.1 Maintenir les critères d'accessibilité des LART dans la Politique sur les lieux d'accueil et de renseignements touristiques	31 mars 2013	Nombre d'avis émis et délai de conformité à suivre	En continu	
	3.2 Sensibiliser les promoteurs de projets touristiques, de festivals et d'événements qui déposent une demande d'aide financière au MTO à l'accessibilité de leurs lieux publics	3.2.1 Réaliser des activités de communication auprès de l'industrie touristique (articles dans le <i>Totalement Tourisme</i> ) pour diffuser les nouvelles concernant Kéroul	31 mars 2013	Nombre d'activités de communication réalisées	Bulletin <i>Totalement Tourisme</i> vol. 5, no 3, 2 avril 2012  Adoption du Plan de développement de l'industrie touristique (mesure 30) pour l'élaboration d'un mécanisme d'évaluation des lieux touristiques accessibles aux personnes handicapées en 2012	Alimenter la nouvelle section Accessibilité du site institutionnel indiquée au bas de la page d'accueil et la page du programme d'aide aux festivals
	3.3 Sensibiliser l'industrie à l'importance d'augmenter le nombre de lieux touristiques accessibles aux personnes handicapées (notamment les établissements d'hébergement)	3.3.1 Inciter les promoteurs à respecter les normes minimales requises lors de nouvelles constructions ou à considérer ces améliorations lors de travaux de rénovation  Il s'agit de mettre en place la mesure 30 du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 <sup>3</sup>	31 mars 2013	Nombre d'activités de sensibilisation	En continu par l'entremise de la nouvelle section Accessibilité du site institutionnel du MTO indiquée au bas de la page d'accueil	Mise en place de mécanisme d'évaluation des lieux touristiques avec Kéroul et les associations touristiques sectorielles (ATS)

<sup>3</sup> Mesure 30 : Développer un mécanisme d'évaluation de l'accessibilité des lieux touristiques aux personnes handicapées en collaboration avec Kéroul et les ATS

**Activités liées au service à la clientèle et aux relations avec les partenaires (suite)**

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures retenues</b>	<b>Échéanciers</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Résultats</b>	<b>Suites à donner</b>
Difficulté d'accès physique de certains établissements touristiques et lieux publics (suite)	3.4 Tenir à jour l'information contenue dans le site Internet faisant la promotion des services touristiques disponibles aux personnes handicapées	3.4.1 Mettre à jour l'information sur les services touristiques disponibles aux personnes handicapées	31 mars 2013	Nombre de mises à jour effectuées	Les mises à jour sont effectuées tous les trois mois	
	3.5 Évaluer et améliorer l'accessibilité des sites touristiques situés le long des routes et des circuits touristiques signalisés	3.5.1 Évaluer la possibilité de mettre en place une mesure d'aide financière pour soutenir les travaux d'amélioration de l'accessibilité de ces sites touristiques	31 mars 2013	Recommandation sur une mesure d'aide financière	Projet suspendu	Évaluer et améliorer l'accessibilité des sites touristiques situés le long des routes et des circuits touristiques signalisés

## Activités liées à la gestion

Obstacles	Objectifs	Mesures retenues	Échéanciers	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
4. Difficulté d'accès physique de certains lieux publics	4.1 Prévoir les besoins des personnes handicapées lors de l'organisation d'une réunion ou d'un événement	4.1.1 Adopter et diffuser un aide-mémoire destiné au personnel sur l'accueil des personnes handicapées lors de l'organisation d'un événement ou d'une réunion	31 mars 2013	Date de la diffusion de l'aide-mémoire	Réalisé à l'automne 2013	Prévoir les besoins des personnes handicapées lors de l'organisation d'une réunion ou d'un événement
5. Difficulté d'accès à des outils de travail accessibles à tous	5.1 Sensibiliser le personnel concerné aux avantages et à la nécessité d'adopter des pratiques d'approvisionnement accessible	5.1.1 Rappeler au personnel concerné les principes de l'approvisionnement accessible	31 mars 2013	Mise à jour de l'aide-mémoire, s'il y a lieu  Transmettre au personnel concerné le bulletin <i>L'Approvisionnement accessible</i> produit par l'Office des personnes handicapées du Québec	Réalisé à l'automne 2013	

## MESURES PRÉVUES POUR 2013-2015

Activités liées à la mission					
Obstacles	Objectifs	Mesures retenues	Indicateurs	Échéanciers	
1. Difficulté d'accès à certains programmes, services et documents	1.1	Accompagner et soutenir l'organisme sans but lucratif Kéroul	1.1.1 Réaliser les engagements convenus entre Kéroul et le MTO dans le cadre de l'entente 2012-2015 dont le Sommet mondial <i>Destinations pour tous</i> en 2014	Total de l'aide financière accordée et nombre de projets réalisés	31 mars 2015
	1.2	Inciter davantage les personnes handicapées à voyager au Québec	1.2.1 Contribuer à la promotion de <i>La Route Accessible</i> sur les marchés hors Québec	L'état de la réalisation du nouveau plan de commercialisation	31 mars 2015
			1.2.2 Augmenter la banque de photos promotionnelles montrant des personnes handicapées et à mobilité restreinte	Nombre de photos	31 mars 2015
			1.2.3 Inclure des images de personnes handicapées et à mobilité restreinte dans les activités de relations de presse internationales	Nombre de relations de presse	31 mars 2015
			1.2.4 Augmenter le nombre d'images de personnes handicapées et à mobilité restreinte dans les campagnes et outils promotionnels du MTO	Nombre d'images	31 mars 2015
			1.2.5 Mettre à jour la section du site Internet promotionnel Tourisme et handicap	État de l'avancement des travaux de reconstruction	31 mars 2015
			1.2.6 Poursuivre la distribution de la brochure et de la carte postale de <i>La Route Accessible</i> aux clients des centres Infotouriste et du centre d'appels	Nombre de brochures distribuées	31 mars 2015

## Activités liées au service à la clientèle et aux relations avec les partenaires

Obstacles	Objectifs	Mesures retenues	Indicateurs	Échéanciers
2. Difficulté d'accès à l'information et à certains documents	2.1 Poursuivre les travaux amorcés en accessibilité du Web selon les standards gouvernementaux	2.1.1 Procéder aux améliorations afin de répondre adéquatement aux demandes des utilisateurs handicapés des sites Internet	Nombre de sections bonifiées	31 mars 2015
	2.2 Être en mesure de fournir sur demande la documentation produite par le MTO dans une version qui convient au demandeur selon les ressources disponibles	2.2.1 Assurer un service ad hoc aux personnes qui demandent la conversion de documents imprimés produits par le MTO en une version accessible si possible	Nombre de demandes reçues	31 mars 2015
3. Difficulté d'accès physique de certains établissements touristiques et lieux publics	3.1 Offrir une information actualisée sur le site Internet promotionnel concernant les services touristiques disponibles aux personnes handicapées	3.1.1 Mettre à jour l'information sur les services touristiques disponibles aux personnes handicapées	Nombre de mises à jour effectuées	31 mars 2015
	3.2 Favoriser l'accès aux documents et aux services du MTO offerts aux personnes handicapées	3.2.1 Connaître le nombre de plaintes liées à l'accès aux documents et aux services du MTO offerts aux personnes handicapées	Nombre de plaintes reçues	31 mars 2015
		3.2.2 Prendre les mesures nécessaires pour que les personnes handicapées qui en font la demande aient accès aux documents et aux services du MTO, lorsque les ressources le permettent	Nombre de mesures prises à la suite d'une demande d'accès effectué par une personne handicapée	31 mars 2015
	3.3 Offrir des services d'accueil et de renseignements touristiques sur les sites touristiques aux personnes handicapées et à capacité physique restreinte	3.3.1 Maintenir à jour et diffuser la banque de données sur les produits et services touristiques accessibles selon les cotes d'évaluation de Kéroul	Nombre de fiches de la banque de données sur les produits et services touristiques accessibles	31 mars 2015
	3.1 Vérifier l'état des améliorations locatives soumises à la Société québécoise des infrastructures (SQI)	3.1.1 Obtenir de la SIQ une confirmation de la réalisation des améliorations locatives	Réalisation des améliorations dans les délais prévus	31 mars 2015

## Activités liées à la gestion

Obstacles	Objectifs	Mesures retenues	Indicateurs	Échéanciers
4. Difficulté d'accès à l'information et à certains services	4.1 Offrir les services d'interprétation qui seraient requis par une personne ayant une incapacité auditive	4.1.1 Connaître les obligations du MTO en matière de services d'interprétation visuelle et tactile	Désignation d'une personne ressource	31 mars 2015
	4.2 Assurer des communications téléphoniques adaptées aux limitations des personnes handicapées ayant une déficience auditive	4.2.1 Fournir, s'il y a lieu, un dispositif de réduction des distorsions et l'intégrer au téléphone des employés ayant des difficultés auditives	Distribution du dispositif au besoin	31 mars 2015
	4.3 Faire connaître l'arrivée d'une personne handicapée afin de prendre les mesures adéquates à ses besoins	4.3.1 Transmettre l'information aux gestionnaires concernés et informer la personne handicapée des ressources en place	En continu	31 mars 2015
	4.4 Faire connaître le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées au personnel du MTO	4.4.1 Publier le plan d'action sur le site intranet du MTO dès son adoption	Diffusion effective du plan d'action	31 mars 2015
	4.5 Sensibiliser l'ensemble des gestionnaires au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)	4.5.1 Effectuer une relance annuelle auprès de tous les gestionnaires	Relance annuelle effectuée auprès des gestionnaires	31 mars 2015
	4.6 Assurer une évacuation efficace pour tous, en tout temps	4.6.1 S'assurer que protocole d'évacuation soit conforme aux besoins des personnes handicapées	Mesures d'évacuation adaptées aux besoins des personnes handicapées	31 mars 2015
5. Difficulté d'accès à des outils de travail accessibles à tous	5.1 Assurer un environnement fonctionnel et des outils de travail efficaces pour les personnes handicapées qui pourraient être à l'emploi du MTO	5.1.1 Rendre disponibles les outils de travail et les services d'ergonomie à l'intention des personnes handicapées	En continu	
	5.2 Sensibiliser le personnel concerné aux avantages et à la nécessité d'adopter des pratiques d'approvisionnement accessible	5.2.1 Mettre à jour l'aide-mémoire sur l'approvisionnement accessible et transmettre le bulletin <i>L'Approvisionnement accessible</i>	Distribution effective de l'aide-mémoire et du bulletin <i>L'Approvisionnement accessible</i>	31 mars 2015

## Annexe 1 – Références

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, c. E-20.1)

Site Internet de l'Office des personnes handicapées du Québec : [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

Site Internet institutionnel du MTO : [www.tourisme.gouv.qc.ca](http://www.tourisme.gouv.qc.ca)

Site Internet promotionnel du MTO : [www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)

Site Internet de la Régie du bâtiment du Québec : [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca)

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) :

[www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/programmes\\_mesures/Depliant-PDEIPH\\_FR\\_Web.pdf](http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/programmes_mesures/Depliant-PDEIPH_FR_Web.pdf)

## Annexe 2 – Coordonnées

### Ministère du Tourisme

#### Québec

900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400 Québec (Québec) G1R 2B5

#### Montréal

1255, rue Peel, bureau 400, Montréal (Québec) H3B 4V4

### Centres Infotouriste

#### Dégelis

1373, Route 185 Sud, Dégelis (Québec) G5T 1P5

#### Lacolle

Autoroute 15 Nord, Saint-Bernard-de-Lacolle (Québec) JoJ 1Vo

#### Montréal

1255, rue Peel, bureau 100, Montréal (Québec) H3B 4V4

#### Québec

12, rue Sainte-Anne, Québec (Québec) G1R 3X2

#### Rigaud

420, chemin de la Mairie, local 150, Rigaud (Québec) JoP 1Po

#### Rivière-Beaudette

100, Autoroute 20, local 150, Rivière-Beaudette (Québec) JoP 1Ro

#### Standstead

Halte routière, Autoroute 55 Nord, Stanstead (Québec) JoB 3Eo

### Sites Web

Site Web institutionnel : [www.tourisme.gouv.qc.ca](http://www.tourisme.gouv.qc.ca)

Site Web promotionnel : [www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)